La présidence française du Conseil de l'Union européenne

PUBLIÉ LE 07/01/2022 - MIS À JOUR LE 29/05/2026

Du 1er janvier au 30 juin 2022, la France a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne. Comment fonctionne la présidence du Conseil de l'Union européenne et quel a été le rôle de la France dans ce cadre ?

Retrouvez le bilan global de la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur le site officiel.

- En quoi consiste la présidence du Conseil de l'Union européenne ?
- Qu'est-ce que le Conseil de l'Union européenne ?
- Dans quel cadre s'inscrit la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) ?

En quoi consiste la présidence du Conseil de l'Union Européenne ?

Une présidence tournante

Chaque État membre assure, par rotation, la présidence du Conseil de l'Union européenne pendant six mois. **Du 1er janvier au 30 juin 2022, c'est la France qui a présidé le Conseil de l'UE**. La présidence du Conseil organise les réunions, élabore des compromis, rend des conclusions et veille à la cohérence et à la continuité du processus de décision. Elle veille à une bonne coopération entre tous les États membres et assure les relations du Conseil avec les institutions européennes, notamment la Commission et le Parlement européen. **Au 1er juillet la France passe le relais à la République tchèque qui exercera la présidence jusqu'au 31 décembre 2022 avant de passer le flambeau au 1er janvier 2023 à la Suède**.

Qu'est-ce que le Conseil de l'Union européenne ?

Le Conseil de l'Union européenne, qu'on appelle aussi « Conseil des ministres de l'Union européenne » ou « Conseil », réunit les ministres des États membres de l'Union européenne par domaine d'activité. Il est, avec le Parlement européen, le co-législateur de l'Union européenne

Concrètement, les ministres ont présidé des réunions dans dix domaines d'activité ou formations du Conseil de l'UE

- Affaires générales
- Affaires économiques et financières
- Justice et affaires intérieures
- Emploi, politique sociale, santé et consommateurs
- Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)
- Transport, télécommunications et énergie
- Agriculture et pêche
- Environnement
- Education, jeunesse, culture et sport
- Commerce.

Par exception, le Conseil des affaires étrangères est présidé par le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, actuellement Josep Borrell.

Le Conseil détient également des compétences en matière budgétaire : il arrête et modifie le budget européen avec le Parlement. Enfin, le Conseil adopte certaines décisions, ainsi que des recommandations non contraignantes, conclut les accords internationaux de l'Union et nomme les membres de certaines institutions (Cour des comptes, Comité économique et social européen, Comité des régions). Les délibérations et les votes du Conseil sur des actes législatifs sont publics.

Dans quel cadre s'inscrivait la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) ?

- La PFUE s'est inscrite dans la continuité des orientations fixées par le Président de la République dans son discours pour une Europe souveraine, unie et démocratique prononcé le 26 septembre 2017 à La Sorbonne. Le Président de la République et le Gouvernement ont travaillé à construire une souveraineté européenne réelle, c'est-à-dire la capacité de l'Europe à exister dans le monde actuel pour y défendre nos valeurs et nos intérêts. La présidence française du Conseil de l'Union européenne a prolongé ce travail pour une Europe plus solidaire, plus souveraine et plus démocratique.
- L**a PFUE s'est articulée avec le programme du « trio » des présidences,** dans lequel la France a inscrit son action. Ce système, qui existe depuis 2009, permet de fixer des objectifs à long terme et de définir les grands thèmes qui seront traités pendant une période de 18 mois. Après la présidence slovène, la France a entamé un nouveau cycle et travaille en trio avec la République tchèque au second semestre 2022 et la Suède au premier semestre 2023.

Près de 400 événements

Au total, près de 400 événements en France et au sein de l'UE ont rythmé la présidence : des réunions politiques, une programmation culturelle et des événements citoyens ouverts à toutes et à tous.

Ces événements en France se sont rajoutés aux plus de 2 000 réunions présidées par la France au sein des institutions européennes.

En complément, afin d'assurer le rayonnement de la présidence française auprès des citoyens, des événements se sont déroulés sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger.

Retrouvez toutes les informations sur la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur le site officiel et les réseaux sociaux de la présidence :

- Site internet : www.europe2022.fr
- Facebook
- Instagram
- LinkedIn
- Twitter
- Youtube
- Flickr

En complément, afin d'assurer le rayonnement de la présidence française auprès des citoyens, des évènements se dérouleront sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger. Retrouvez plus d'informations sur ces différents rendez-vous organisés par des acteurs issus d'horizons variés.

Le Conseil de l'UE ne doit pas être confondu avec :

- **le Conseil européen** qui réunit les chefs d'État et de gouvernement des Etats membres et définit les orientations et les priorités politiques générales de l'Union européenne. Son président actuel est Charles Michel.
- **le Conseil de l'Europe**, qui est une organisation intergouvernementale constituée de 47 États membres. Créée en 1949, elle a vocation à promouvoir le développement des droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit. Son siège est à Strasbourg et sa secrétaire générale est Marija Pejčinović Burić.

Plus d'informations :

- www.touteleurope.eu
- www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/